

Tout beau,  
tout neuf  
[www.publica.ch](http://www.publica.ch)



# La prévoyance

LE MAGAZINE DE PUBLICA | N°1 | AVRIL 2014

PAGE 4

## Nous nous investissons pour vous!

Les responsables des services Assurance et Gestion du marché expliquent pourquoi PUBLICA place la satisfaction de sa clientèle au premier plan.

PAGE 6

## Rapport de gestion 2013 de PUBLICA

Les chiffres et les faits les plus marquants du compte de résultats et du bilan 2013, en bref.

PAGE 10

## Ensemble, nous sommes forts, et plus heureux.

Saviez-vous que la faculté d'être heureux dépend aussi de la génétique? Vous en apprendrez davantage en lisant cet article.



## Editorial



## Transparence totale

## Chère lectrice, cher lecteur,

Ces dernières années, la «transparence» est devenue le mot clé par excellence. Elle est synonyme de clarté, d'intelligibilité. L'activité d'une institution de prévoyance doit être transparente, c'est-à-dire «limpide», sans pour autant enfreindre la protection des données. Les diverses évolutions intervenues récemment dans le domaine réglementaire visent à accroître la transparence du 2<sup>e</sup> pilier. Celle-ci sert en premier lieu l'institution de prévoyance, ses organes de direction et ses groupes d'intérêts.

Par ailleurs, pour pouvoir surveiller le fonctionnement du système entier, les autorités doivent collecter les données de toutes les institutions. Certaines entreprises, ou même les médias, réalisent des enquêtes et des études comparatives. Mais attention, qui dit transparent ne dit pas forcément directement comparable. Ainsi, des frais de gestion de fortune comparativement bas ne garantissent pas une gestion de fortune avantageuse en termes de coûts, tant ceux-ci sont influencés par la stratégie de placement.

Le fait que nous n'ayons pas de caisse de prévoyance unique pour le 2<sup>e</sup> pilier (... et c'est une chance) nous oblige jour après jour à donner des informations sur notre propre caisse de manière aussi transparente et intelligible que possible. En tant que grande institution de droit public, PUBLICA est constamment exposée aux regards. C'est pourquoi les nouvelles prescriptions ne nous posent aucun problème. Notre taux de transparence en matière de frais est de 100%. Cela dit, nous ne cessons de continuer à évoluer, car la transparence n'a rien d'un absolu. Avec notre nouveau rapport de gestion (rapport abrégé, pp. 6 sqq.) que vous pouvez obtenir sur simple demande, nous établissons de nouveaux jalons dans le monde de la prévoyance. Visitez également notre nouveau site Internet (voir l'article p. 5). Dans l'intérêt d'une transparence totale, nous serions ravis si vous pouviez recourir activement à nos plateformes.

Dieter Stohler, directeur de PUBLICA

Le dernier point sur le **taux d'intérêt technique**

Du fait de la faiblesse persistante des taux d'intérêts, PUBLICA abaisse le taux d'intérêt technique, et par conséquent le taux de conversion, au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Fidèles à notre engagement, nous vous présentons dans le présent numéro de notre magazine clients les derniers développements concernant la mise en œuvre de cette mesure.

Au cours des derniers mois, tous les organes paritaires ont adopté les bases sur lesquelles leur caisse de prévoyance allait répartir les provisions qui ont été constituées afin d'amortir les effets négatifs de l'abaissement du taux d'intérêt technique. D'autres mesures d'accompagnement décidées par les organes paritaires devraient permettre de préserver, autant que possible, le niveau de prestations visé pour les rentes versées à l'avenir. Ces mesures ont été communiquées à l'ensemble des personnes assurées soit par l'intermédiaire de l'organe paritaire de leur caisse de prévoyance, soit par leur employeur.

Parmi les personnes assurées, celles qui ont à choisir si elles souhaitent partir à la retraite avant que l'abaissement du taux d'intérêt technique ne soit effectif ont reçu personnellement, au mois d'avril 2014, une information écrite préalable leur fournissant les bases pour les aider dans leur décision. Toutes les personnes assurées qui ne pourront prendre leur retraite qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier

2015 seront informées au printemps 2015 de leur nouvelle situation en matière de prévoyance. A cet effet, elles recevront deux certificats personnels, un nouveau certificat valable et l'ancien certificat qui sera donc périmé, qui leur permettront, par comparaison, de voir précisément les répercussions financières de l'abaissement du taux d'intérêt technique sur leurs futures prestations en rentes. L'abaissement du taux d'intérêt technique n'aura en revanche aucun effet pour les personnes bénéficiant de la garantie des acquis selon l'art. 25 de la loi relative à PUBLICA puisque cette garantie reste valide au-delà du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Vous trouverez de plus amples informations sur ce thème sur notre site Internet [www.publica.ch](http://www.publica.ch), à la rubrique Actualités > Taux d'intérêt technique 2015.

## Bénéficiaires de rentes

Pour nos lecteurs déjà bénéficiaires de rentes, nous insistons ici sur le fait que les rentes en cours ne sont pas concernées par l'abaissement du taux d'intérêt technique. Il en va de même pour tous les départs à la retraite qui interviendront au plus tard le 30 novembre 2014.

## Faites augmenter vos futures prestations!

Les rachats dans la prévoyance professionnelle et les cotisations d'épargne volontaires vous permettent d'améliorer les futures prestations qui vous seront versées dans le cadre du 2<sup>e</sup> pilier et d'optimiser vos impôts. Ménagez-vous un peu de temps pour lire nos notices explicatives ([www.publica.ch](http://www.publica.ch)) et contactez votre interlocuteur chez PUBLICA.

## Rachat

Un rachat est un versement unique que vous opérez en faveur de PUBLICA, à la date de votre choix.

Les rachats effectués sont entièrement pris en compte, avec leurs intérêts, lors du calcul de vos prestations de vieillesse et de survivants et partiellement pris en compte lors du calcul des prestations d'invalidité. Il faut donc considérer au cas par cas si un rachat est judicieux, et pour quel montant.

## Cotisations d'épargne volontaires

Les cotisations d'épargne volontaires sont des retenues prélevées tous les mois sur votre salaire. Leur montant varie selon le plan de prévoyance

considéré. Votre employeur a défini les conditions d'application concrètes dans son règlement de prévoyance que vous trouverez sur notre site Internet, [www.publica.ch](http://www.publica.ch). Les cotisations d'épargne volontaires sont entièrement prises en compte, avec leurs intérêts, lors du calcul des rentes de vieillesse. En cas d'invalidité, l'avoir épargné est soit versé sous forme d'indemnité unique en capital aux personnes présentant une invalidité totale ou partielle, soit immobilisé en vue d'augmenter leur future rente de vieillesse. L'avoir restitué aux personnes ayant droit à des prestations pour survivants l'est toujours sous forme d'indemnité unique en capital.

## Nous vous invitons à intégrer les points suivants dans votre réflexion:

- Rachats et cotisations d'épargne volontaires n'ont aucun effet sur d'éventuels versements dans le cadre du 3<sup>e</sup> pilier.

- Rachats et cotisations d'épargne volontaires peuvent être déduits des impôts. Si des rachats sont effectués, les attestations fiscales correspondantes sont établies. Quant aux cotisations d'épargne volontaires, il en est fait mention sur le bulletin de salaire.
- Le taux d'intérêts appliqué pour calculer les intérêts sur vos rachats ou cotisations d'épargne volontaires est le même que celui servant à rémunérer le reste de votre avoir de prévoyance.

## Vos questions sont les bienvenues!

Dans ce bref article, il y a fort à parier que nous avons soulevé au moins autant de questions que nous avons apporté de réponses. Vous trouverez le nom de votre interlocuteur chez PUBLICA sur notre site Internet [www.publica.ch](http://www.publica.ch), à la rubrique «Votre prévoyance» de votre caisse de prévoyance. N'hésitez pas à nous contacter: nous sommes à votre service.

## Stratégie de placement 2014

PUBLICA est une institution collective de prévoyance professionnelle non orientée sur le profit qui, en tant que telle, gère une fortune globale d'un montant égal à quelque 36 milliards de francs suisses dans le seul intérêt des personnes qu'elle assure ou auxquelles elle verse des rentes. Les 21 caisses de prévoyance affiliées à PUBLICA sont toutes réparties soit dans la catégorie des caisses de prévoyance «ouvertes», soit dans celle des caisses de prévoyance «fermées». Alors que les caisses de prévoyance ouvertes sont chargées du suivi tant de personnes assurées que de bénéficiaires de rentes, les caisses de prévoyance fermées ne s'occupent que de bénéficiaires de rentes. Compte tenu de cette différence initiale, PUBLICA est dans l'obligation d'adopter une stratégie de placement spécifique pour les caisses de prévoyance ouvertes et une autre pour les caisses de prévoyance fermées.

Toute l'activité de placement de PUBLICA repose sur le principe suivant lequel c'est une large diversification de la fortune qui est le plus approprié pour atteindre le meilleur rendement possible en respectant le budget risque prédéfini. C'est donc sur cette base que les deux stratégies de placement de PUBLICA ont été établies et définissent la manière dont la fortune qu'elles encadrent doit être répartie entre les différentes classes d'actifs que sont, par exemple, les actions, les obligations d'Etat, les obligations d'entreprise, les matières premières et l'immobilier. Avec ses stratégies de placement,

PUBLICA s'engage à n'investir que dans des produits simples et transparents, engagement qui trouve son expression, entre autres, dans une transparence des coûts à cent pour cent.

Le choix de la stratégie de placement déterminant pour près de 90% le résultat des placements de PUBLICA, chaque classe d'actif n'est pas seulement évaluée en soi mais l'est aussi sous l'angle de sa contribution au risque et au rendement de la fortune globale. Pour cette même raison, les deux stratégies sont réexaminées de manière périodique et révisées si nécessaire. Dans ce cadre, une analyse détaillée s'attache à déterminer si la révision de la stratégie peut permettre d'atteindre un profil rendement-risque plus avantageux. Suite au dernier examen de la stratégie de placement des caisses de prévoyance ouvertes effectué en 2013, la Commission de la caisse a décidé en janvier 2014 de procéder à des ajustements. Les changements les plus importants par rapport à la stratégie de placement définie en 2012 figurent dans le tableau ci-dessous.

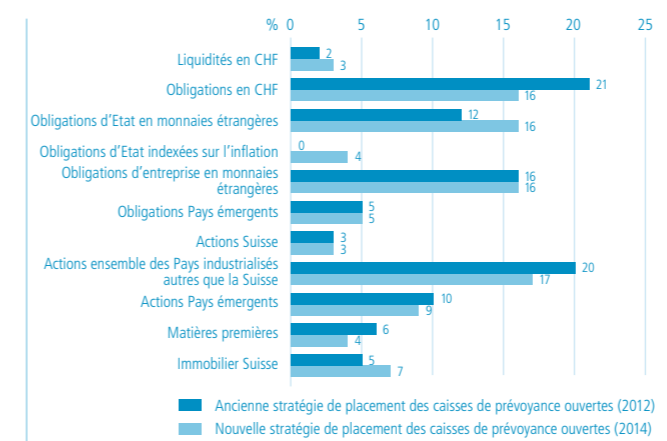
## La nouvelle stratégie de placement arrêtée en 2014 pour les caisses de prévoyance ouvertes:

1. La part des actions est abaissée de 4% pour passer à 29%. Les 4% ainsi dégagés seront désormais investis dans des obligations d'Etat indexées sur l'inflation.
2. Les rendements attendus sur les obligations d'Etat des USA, du Canada, d'Angleterre et d'Europe s'annonçant plus élevés, l'allocation (répartition) en faveur de ces dernières est relevée au détriment des obligations en francs suisses.
3. La part de l'immobilier va être augmentée de 2% à moyen terme au détriment des investissements réalisés dans les matières premières.

Ces ajustements permettent d'abaisser le niveau global du risque attendu pour les caisses de prévoyance ouvertes et d'accentuer la diversification au sein du portefeuille.

L'examen de la stratégie de placement des caisses de prévoyance fermées est en cours.

## STRATÉGIE DE PLACEMENT DES CAISSES DE PRÉVOYANCE OUVERTES





# Nous mesurons notre succès au bien-être de notre clientèle.

**Daniel Burgunder** (à droite), membre du Comité directeur et responsable du service Assurance, et **Iwan Lanz** (à gauche), responsable du service Gestion du marché, supervisent chaque jour les demandes des clients et clientes de PUBLICA. Ils se sont prêtés à nos questions:



**Monsieur Burgunder, vous assurez avec votre équipe le suivi de quelque 100 000 personnes assurées et bénéficiaires de rentes qui vivent en Suisse et, pour ce qui est des bénéficiaires de rentes, dans le monde entier. Comment y parvenez-vous?**

**Daniel Burgunder:** Pour qu'un service à la clientèle soit à la hauteur, il est indispensable qu'il s'appuie sur des conseillers et conseillères à la clientèle motivés et engagés, disposant de solides connaissances dans le domaine de la prévoyance et d'une expérience qui leur permet de comprendre comment répondre, dans la mesure du possible, aux besoins de leur clientèle. J'ai la chance d'être entouré d'une équipe de ce calibre et de bénéficier par ailleurs d'une bonne infrastructure et d'un système informatique fiable. Pour que nos clients profitent d'un service optimal en matière de prévoyance, nous devons recueillir et intégrer leur retour sur expérience direct et continuer à contrôler et améliorer nos processus grâce à un système de management de la qualité organisé et certifié. C'est dans ce sens que nous nous investissons chaque jour.

**PUBLICA met en avant, en ce qui la concerne, la qualité supérieure à la moyenne de ses prestations. En quoi vos prestations font-elles la différence?**

**Iwan Lanz:** Nous offrons aux salariés que nous assurons des durées de traitement courtes, un suivi toujours assuré par le même interlocuteur, des cours intéressants et une palette diversifiée de moyens d'information. Les processus importants, tels que le passage de la primauté des prestations à la primauté des cotisations, le changement des bases techniques ou l'abaissement en cours du taux d'intérêt technique, ont remporté une large adhésion de la part des syndicats et des associations professionnelles, ce qui souligne la qualité de notre travail. Nous sommes des professionnels de la prévoyance certifiés ISO.

Les employeurs apprécient le degré d'expertise des compétences que nos gestionnaires de compte clients mettent à leur service pour les accompagner dans toutes leurs démarches, ce qui plaide en faveur de PUBLICA. Leurs souhaits et idées reçoivent en général un accueil favorable et sont, dans la mesure du possible, transposés dans les faits.

**Les employeurs affiliés à PUBLICA partagent-ils votre point de vue?**

**Iwan Lanz:** Les réactions positives et le résultat des enquêtes de satisfaction menées régulièrement auprès de notre clientèle prouvent que nos efforts sont reconnus et appréciés. Une enquête est d'ailleurs en cours à l'heure actuelle auprès des employeurs qui nous sont affiliés.

**La part de la clientèle qui tombe d'office dans le giron de PUBLICA – la Caisse fédérale de pensions – est grande.**

**Pourquoi vous efforcez-vous quand même d'offrir des prestations aussi élevées?**

**Daniel Burgunder:** A y bien regarder, l'idée communément reçue selon laquelle ces clients qui nous sont rattachés d'office sont surreprésentés dans notre portefeuille de clientèle n'est pas fondée. Il est vrai, en revanche, que ces employeurs représentent la majorité des personnes que nous assurons. Nous tenons à ce que chaque employeur, quelle que soit son origine ou sa taille, bénéficie d'un suivi professionnel et adapté à ses besoins de façon à ce qu'il sache qu'il est entre de bonnes mains chez PUBLICA. La fidélisation de la clientèle s'en trouve qualitativement renforcée.

**Monsieur Lanz, vous dirigez depuis six mois le service Gestion du marché récemment créé. Quel rôle joue le marché pour PUBLICA?**

**Iwan Lanz:** PUBLICA est une institution collective. La loi relative à PUBLICA prévoit la possibilité pour les employeurs qui accomplissent un mandat pour le compte d'une institution de droit public de s'affilier à notre institution collective. Le marché qui s'ouvre à nous est par conséquent relativement limité. Dans le cadre des limites définies par la loi, PUBLICA cherche néanmoins à concurrencer les autres prestataires présents sur ce marché. Tout employeur tenu par la loi de s'affilier à PUBLICA sera toujours traité aussi bien que s'il avait opté pour PUBLICA de son plein gré. Pour l'heure, quelque 70 employeurs se sont affiliés volontairement à PUBLICA.

**Quel est l'avantage pour PUBLICA de prendre part à ce marché relativement limité?**

**Daniel Burgunder:** L'important est que notre produit et nos prestations puissent offrir une alternative à une clientèle potentielle et que nous puissions nous mesurer à nos concurrents directs. Nous voulons être et rester compétitifs afin que PUBLICA continue à être dynamique et à s'adapter aux changements, aussi bien en tant qu'institution de prévoyance qu'en tant qu'entreprise.

**Quelles conséquences ont les nouvelles affiliations pour vos clients actuels?**

**Daniel Burgunder:** Une institution collective est une structure qui permet de proposer à chaque

**PUBLICA est présente au Salon professionnel du 2<sup>e</sup> pilier**  
7 et 8 mai 2014  
Kongresshaus de Zurich  
www.pk-messe.ch

employeur ou à chaque caisse de prévoyance des solutions de prévoyance taillées sur mesure. Il n'existe donc pas entre eux ou entre elles de solidarité forcée. L'affiliation de nouveaux employeurs donne l'opportunité à PUBLICA d'optimiser encore la structure des coûts qui sont les siens en tant qu'institution collective, et les connaissances acquises sur le marché au contact de la concurrence entraînent inévitablement des améliorations au niveau opérationnel qui profitent finalement à l'ensemble de nos clients.

**Comment procédez-vous pour acquérir de nouveaux clients?**

**Iwan Lanz:** Nombreux sont les employeurs à nous confier qu'ils ignoraient qu'une affiliation était possible. La Gestion du marché s'est donc lancée, à ses débuts, dans un vaste travail de clarification. Nous prenons contact avec les employeurs qui remplissent strictement les conditions d'affiliation et nous présentons à eux. Cependant, l'instrument le plus important est sans conteste l'activation d'un réseau, les changements de caisse de pensions passant souvent par des courtiers. A cet égard, les salons professionnels, entre autres, s'avèrent être de bonnes plateformes de networking, ce qui explique que PUBLICA ait son propre stand au Salon du 2<sup>e</sup> pilier organisé les 7 et 8 mai au Kongresshaus de Zurich. Nous nous réjouissons d'avance des différents échanges que nous pourrions y avoir. N'hésitez pas à nous rendre visite!

**Alors, pour mémoire, un employeur peut donc s'affilier à PUBLICA si...**

**Daniel Burgunder:** PUBLICA est ouverte en principe à toutes les organisations qui remplissent un mandat de prestations ou accomplissent des tâches administratives pour le compte de la Confédération, d'un canton ou d'une commune, et ce, que le personnel qu'elles emploient soit soumis à un statut de droit public ou de droit privé. Cela signifie du même coup que les employeurs organisés selon le droit privé ont la possibilité de s'affilier à PUBLICA pour autant qu'ils accomplissent un mandat public.

**Que doit faire un employeur s'il souhaite examiner, sans engagement de sa part, une offre d'affiliation?**

**Iwan Lanz:** Le mieux est qu'il prenne directement contact avec Daniel Burgunder, avec l'un de nos gestionnaires de compte clients ou avec moi-même, afin que nous puissions convenir d'une première entrevue. Cet entretien personnalisé per-

met de définir les grandes lignes de l'éventuelle offre, à savoir les souhaits et les attentes en matière de prestations et de cotisations. Cette offre est ensuite adressée à l'employeur qui s'est déclaré intéressé, de même qu'un premier projet de contrat s'il le souhaite. Ces entretiens présentent un intérêt pour nous même lorsqu'ils ne débouchent pas sur la conclusion d'un contrat, dès lors que les raisons à l'origine d'une décision négative sont portées à notre connaissance. Ils constituent un moyen de nous améliorer et d'évoluer. Bien sûr, des demandes peuvent aussi nous être adressées par l'intermédiaire d'un agent. Nous sommes prêts.

## Contacts

Daniel Burgunder  
Responsable du service Assurance  
Tél. 031 378 81 01  
daniel.burgunder@publica.ch

Iwan Lanz  
Responsable du service Gestion du marché  
Tél. 031 378 82 90  
iwan.lanz@publica.ch

## Nouveau site Internet: nous sommes fidèles à notre orientation clientèle, même en ligne

Le site Internet de PUBLICA a été entièrement repensé et agencé de manière à encore mieux répondre aux besoins de notre clientèle. Désormais, [www.publica.ch](http://www.publica.ch) s'adapte aussi aux écrans des tablettes et des smartphones.

Si beaucoup de choses s'affinent et s'améliorent avec l'âge, c'est rarement le cas des sites Internet. La technologie continue d'évoluer très vite. Aujourd'hui, le réseau fixe et la téléphonie mobile permettent de transmettre des données à des débits qui nous auraient paru inimaginables il y a quelques années. Dans la foulée, l'utilisation qu'en font les consommateurs a radicalement changé leur comportement.

Par le passé, nous nous sommes toujours efforcés de maintenir à jour et d'enrichir continuellement notre site, [www.publica.ch](http://www.publica.ch). Cependant, au fil des ans, notre site Internet a perdu en lisibilité en raison du nombre croissant d'informations à publier. Une grande enquête réalisée auprès des personnes assurées a par ailleurs mis clairement en évidence que la recherche d'informations s'effectue en priorité à partir de questions précises: «Comment puis-je demander un versement anticipé pour financer mon logement?» ou «Que puis-je faire pour combler les lacunes affectant mon épargne dans le 2<sup>e</sup> pilier?»

Afin que vous accédiez plus rapidement aux contenus que vous désirez consulter, nous avons repensé [www.publica.ch](http://www.publica.ch). Les mesures suivantes ont été appliquées:

- la structure et les instructions de navigation sont fortement axées sur le mode de recherche thématique suivi par les visiteurs du site. Pour les questions touchant à la prévoyance, les informations, notices explicatives, formulaires et «Questions fréquemment posées» sont classés par thème;
- en indiquant le nom de votre employeur ou de votre caisse de prévoyance dans le champ de recherche situé sur la page d'accueil ou à la rubrique «Votre prévoyance», vous accédez aux informations propres à votre caisse de prévoyance;
- le site Internet est programmé pour s'adapter automatiquement à la taille de l'écran ou de la fenêtre du navigateur utilisé. Un affichage optimal est donc toujours garanti que ce soit sur ordinateur, tablette ou smartphone.

Nous espérons que le nouveau site Internet de PUBLICA vous plaira aussi. Faites-nous part de votre feedback à l'adresse suivante: [info@publica.ch](mailto:info@publica.ch).

# Un exercice solide malgré des provisions élevées

Les provisions constituées en vue de l'abaissement du taux d'intérêt technique ont pesé sur les comptes annuels de PUBLICA. Néanmoins, en chiffres consolidés, le degré de couverture n'a baissé que de 1,1% par rapport à l'année précédente. Le 31 décembre 2013, le degré de couverture global s'élevait à 104,1% pour l'ensemble des caisses de prévoyance.

## Maintenir le niveau des prestations

Le 18 décembre 2012, la Commission de la caisse a décidé d'abaisser le taux d'intérêt technique de 0,75% au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Pour amortir les conséquences de cet abaissement, PUBLICA constitue entre 2012 et 2014 des provisions techniques à hauteur, chaque année, de 2,2% des capitaux de prévoyance (voir le tableau relatif aux provisions techniques). Un taux d'intérêt technique moins élevé conduit automatiquement à un taux de conversion plus bas et donc, en principe, à des rentes futures plus faibles. Pour enrayer ce phénomène, autrement dit pour maintenir dans une

large mesure les futures prestations en rentes à leur niveau actuel, tous les organes paritaires ont décidé lors de l'exercice 2013 d'adopter des mesures d'accompagnement pour leur caisse de prévoyance respective. (Voir l'article «Le dernier point sur le taux d'intérêt technique», p. 3).

## Réduire les primes de risque

En 2013 également, les sinistres survenus en relation avec les risques de décès et d'invalidité se sont avérés inférieurs aux prévisions. Sur la base de ces bons résultats en matière de risque qui s'inscrivent dans la durée et de la recommandation de l'expert

## Rapport de gestion 2013

Vous pouvez obtenir le rapport de gestion 2013 de PUBLICA de la manière suivante:

Au format PDF, par téléchargement, sur [www.publica.ch](http://www.publica.ch) > Qui sommes-nous? > Faits et chiffres > Rapport de gestion.

Sous forme de pièce jointe, par e-mail, si vous commandez le rapport de gestion auprès d'[info.publica@publica.ch](mailto:info.publica@publica.ch).

en prévoyance professionnelle, la Commission de la caisse a décidé le 18 décembre 2012 de réduire les primes de risque au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Ces nouvelles primes devraient permettre de garantir pour plusieurs années un règlement des sinistres sans perte ni profit.

## Objectif stratégique atteint en matière de frais administratifs

Sur le plan opérationnel, les résultats font état d'une plus grande prise de conscience vis-à-vis des frais: les frais de gestion administrative par personne assurée ou bénéficiaire de rente ont baissé de 217 francs en 2011 à 199 francs en 2013. PUBLICA a, par conséquent, atteint plus tôt que prévu l'objectif stratégique des 200 francs par personne qu'elle s'était fixée en matière de frais administratifs.

## Performance de 3,5% pour l'activité de placement en 2013

En optant pour la couverture des risques de change, PUBLICA a réalisé en 2013, au niveau de la fortune globale consolidée, une performance sur les placements de 3,47%. Sans couverture des risques de change, la performance nette aurait atteint respectivement 2,45% pour le portefeuille et 2,23% pour l'indice de référence. Ce résultat a permis à PUBLICA de dépasser la performance de son propre indice de référence qui s'établit à 3,23% de 24 points de base, soit 85 millions de francs, tous frais déduits. Pour les années 2000 à 2013, le rendement annuel moyen obtenu par PUBLICA s'élève à 3,03%.

Le résultat de cette année, qui place PUBLICA en dessous des indices Pictet LPP, s'explique d'abord par le fait qu'au sein de la catégorie de placement «Actions», PUBLICA détient non seulement des actions suisses et des actions de pays industrialisés, mais aussi quelque 10% de sa fortune globale en actions de pays émergents. En 2013, les actions suisses ont généré un rendement de 24% alors que celui des actions des pays émergents, converti en francs suisses, était de -5%.

## Provisions techniques

2013 comparée à l'année précédente, en CHF

	31.12.2012	31.12.2013
<b>Caisses de prévoyance</b>		
Provision pour personnes assurées (longévité)	73'823'785	116'387'070
Provision pour personnes assurées (taux d'intérêt technique)	302'541'526	639'572'282
Provision pour bénéficiaires de rentes (longévité)	106'749'731	112'399'114
Provision pour bénéficiaires de rentes (taux d'intérêt technique)	420'051'418	824'260'183
Provision pour fluctuation d'effectif des caisses de prévoyance fermées	-	49'679'141
Provision pour cas de sinistres en suspens (IBNR)	171'178'538	177'216'196
Provision pour cas de décès et d'invalidité	67'404'000	67'404'000
Provision pour garanties (changement de primauté)	185'278'332	170'885'574
Provision pour allocations de renchérissement et frais administratifs	25'795'519	25'898'266
<b>Total des provisions techniques des caisses de prévoyance</b>	<b>1'352'822'849</b>	<b>2'183'701'826</b>
<b>Réassurance</b>		
Provision pour cas de sinistres en suspens (IBNR)	21'015'180	20'382'291
Provision pour cas de décès et d'invalidité	24'567'000	26'496'000
Provision pour tarification	63'617'000	63'617'000
Provision pour cas de riqueur (personnes assurées / bénéficiaires de rentes)	14'130'591	14'130'591
Provision pour cas de riqueur (caisses de prévoyance)	11'752'022	11'752'022
<b>Total des provisions techniques de la réassurance</b>	<b>135'081'793</b>	<b>136'377'904</b>
<b>Total des provisions techniques</b>	<b>1'487'904'642</b>	<b>2'320'079'731</b>

La structure plus conservatrice du portefeuille d'obligations d'Etat a elle aussi eu une influence négative sur la performance. PUBLICA n'investit que dans les pays clés de la zone euro qui peuvent se prévaloir d'une qualité de débiteurs supérieure à la moyenne. Contrairement aux années précédentes, les obligations d'Etat des pays périphériques comme l'Espagne, l'Italie et le Portugal se sont avérées plus rentables en 2013. Enfin, le rendement généré par la catégorie de placement «Matières premières», et notamment par l'or, a pesé de façon négative sur la performance. Pour des raisons de diversification, PUBLICA investit près de 2% de sa fortune globale dans l'or.

En 2013, l'évolution du marché de l'immobilier a eu une incidence positive sur la performance. Avec un rendement de 5,8%, la catégorie de placement «Immobilier» a contribué à la fortune globale à hauteur de 0,4%. De même, la couverture des monnaies des pays industrialisés, qui a renforcé la performance d'un peu plus de 1%, s'est avérée être une bonne décision. (Voir également l'article «Stratégie de placement 2014», p. 3).

## Provisions techniques

Les provisions techniques constituent, avec l'avoire de vieillesse des personnes assurées et la réserve mathématique des bénéficiaires de rentes, le total des engagements figurant au bilan. Les provisions techniques servent à couvrir les engagements concrets en matière de prestations qui ne sont pas pris en compte dans le capital de prévoyance proprement dit. PUBLICA augmente les provisions techniques entre 2012 et 2014 afin de pouvoir, dans une large mesure, mettre en œuvre l'abaissement du taux d'intérêt technique sans réduction des prestations. (Voir également l'article «Le dernier point sur le taux d'intérêt technique», p. 2).

## Diminution des réserves

Au cours de l'exercice 2013, les rendements des placements n'ont pas suffi pour couvrir l'intégralité des besoins en termes de financement, ce qui a obligé PUBLICA à prélever 315 millions de francs sur les réserves de fluctuations de valeur. Ce montant correspond à l'exacte moitié des réserves qui avaient été nouvellement constituées l'année précédente.

## Catégorie de placement supplémentaire

En 2012, la Commission de la caisse a décidé de créer une nouvelle catégorie de placement, la catégorie «Obligations d'Etat Pays émergents». Cette catégorie de placement, qui a été inscrite pour la première fois au bilan fin 2013, a atteint dès la première année son objectif de constitution fixé à 5% de l'ensemble des placements.

## Un capital de prévoyance globalement plus important

Dans le bilan, le poste «Capital de prévoyance des personnes assurées» où figure le total des prestations de sortie destinées aux personnes assurées, s'élevait à 13,4 milliards de francs fin 2013. Par rapport à l'année précédente, ce montant a augmenté de près de 800 millions de francs en raison, notamment, de la progression du nombre des personnes assurées de près de 2000 personnes au total. Le capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes a suivi un cours inverse: la baisse s'explique par le tarissement des effectifs des caisses de prévoyance fermées.

## Chiffres clés

36 milliards CHF

Somme au bilan

104,1%

Degré de couverture

3,47%

Rendement net sur les placements

199 CHF

Frais administratifs par personne assurée ou par bénéficiaire de rente

60 944

Personnes assurées

44 796

Bénéficiaires de rentes





## Compte d'exploitation consolidé

### COMPTE D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ 2013 comparée à l'année précédente, en CHF

	31.12.2012	31.12.2013
Cotisations d'épargne des salariés	387'942'752	401'542'178
Primes de risque des salariés	16'138'954	13'741'685
Primes pour frais des salariés	194'668	138'232
Cotisations des salariés	404'276'374	415'422'094
Cotisations d'épargne de l'employeur	561'058'926	618'142'988
Primes de risque de l'employeur	132'007'423	132'340'233
Primes pour frais de l'employeur	24'335'674	22'387'080
Cotisations de l'employeur	717'402'023	772'870'301
Prélèvement de la réserve de cotisations de l'employeur pour le financement de cotisations	- 70'718	- 383'088
Cotisations de tiers	3'903'898	1'310'890
Primes uniques et rachats par des assurés	49'252'860	308'695'787
Rachats des réductions de rentes et rachats de rentes	54'948'290	39'203'100
Primes uniques et rachats	104'201'150	347'898'887
Apports dans les réserves de cotisations de l'employeur	743'000	494'949
Subsides du fonds de garantie LPP	0	200
<b>Cotisations et apports ordinaires et autres</b>	<b>1'230'455'726</b>	<b>1'537'614'234</b>
Prestations de libre passage	278'472'440	389'232'295
Remboursements de versements anticipés pour la propriété du logement et divorce	12'086'225	14'268'586
Apports en cas de reprise d'assurés	339'649	59'762'123
<b>Prestations d'entrée</b>	<b>290'898'314</b>	<b>463'263'003</b>
<b>Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée</b>	<b>1'521'354'040</b>	<b>2'000'877'237</b>
Rentes de vieillesse	- 1'271'598'059	- 1'268'817'761
Rentes de survivants	- 298'995'821	- 300'537'984
Rentes d'invalidité	- 37'287'871	- 34'126'424
Autres prestations réglementaires	- 68'434'416	- 59'684'139
Prestations en capital à la retraite	- 99'241'236	- 81'744'292
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	- 5'991'190	- 1'975'168
<b>Prestations réglementaires</b>	<b>- 1'781'548'592</b>	<b>- 1'746'885'767</b>
Prestations de libre passage en cas de sortie	- 310'379'383	- 364'697'441
Versements anticipés pour la propriété du logement et divorce	- 67'391'606	- 52'691'661
Transfert de fonds supplémentaires lors d'une sortie collective	- 339'649	- 60'828'721
<b>Prestations de sortie</b>	<b>- 378'110'638</b>	<b>- 478'217'823</b>
<b>Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés</b>	<b>- 2'159'659'230</b>	<b>- 2'225'103'590</b>
Constitution (-) / dissolution (+) de capitaux de prévoyance assurés	- 771'509'524	- 609'539'136
Constitution (-) / dissolution (+) de capitaux de prévoyance bénéficiaires de rentes	- 1'150'586'626	360'060'362
Constitution (-) / dissolution (+) de provisions techniques	917'468'839	- 832'175'089
Rémunération du capital épargne	- 212'404'856	- 186'125'263
Constitution (-) / dissolution (+) des réserves de cotisations de l'employeur	- 247'846	- 3'413'460
<b>Constitution (-) / dissolution (+) de capitaux de prévoyance, de provisions techniques et de réserves de cotisations</b>	<b>- 1'217'280'013</b>	<b>- 1'271'192'586</b>
Parts aux excédents de la réassurance interne en faveur des caisses de prévoyance	1'469'297	3'415'831
Parts aux excédents de l'entreprise interne PUBLICA en faveur des caisses de prévoyance	4'221'086	2'224'927
<b>Caisses de prévoyance</b>	<b>5'690'383</b>	<b>5'640'758</b>
Prime de risque encaissée au titre de la réassurance interne (brute)	7'386'377	7'909'257
Prime pour frais encaissée au titre de l'entreprise interne PUBLICA (brute)	24'530'342	22'525'312
<b>Entreprise PUBLICA et réassurance de PUBLICA</b>	<b>31'916'719</b>	<b>30'434'570</b>
<b>Produits de prestations d'assurance</b>	<b>37'607'102</b>	<b>36'075'329</b>
Primes de risque versées par les caisses de prévoyance au titre de la réassurance interne	- 7'386'377	- 7'909'257
Primes pour frais versées par les caisses de prévoyance au titre de l'entreprise interne PUBLICA	- 24'530'342	- 22'525'312
Versement complémentaire de primes pour frais provenant des réserves non techniques	- 301'453	- 337'198
Cotisations au fonds de garantie	- 1'732'442	- 4'933'772
<b>Caisses de prévoyance</b>	<b>- 33'950'614</b>	<b>- 35'705'540</b>
Remboursement des parts aux excédents de la réassurance de PUBLICA	- 1'348'566	- 3'415'831
Remboursement des parts aux excédents de l'entreprise PUBLICA	- 3'919'633	- 1'887'729
<b>Entreprise PUBLICA et réassurance de PUBLICA</b>	<b>- 5'268'199</b>	<b>- 5'303'560</b>
<b>Charges d'assurance</b>	<b>- 39'218'813</b>	<b>- 41'009'100</b>
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>- 1'857'196'914</b>	<b>- 1'500'352'709</b>
Résultat net des liquidités	178'608	269'656
Résultat net des créances	57'264	476
Résultat net des engagements	- 656'266	- 749'213
Résultat net du marché monétaire	58'308'918	- 258'878
Résultat net des obligations Confédération	72'814'125	- 147'627'772
Résultat net des obligations autres que Confédération	317'695'634	- 53'355'286
Résultat net des obligations d'Etat Pays industrialisés autres que la Suisse	194'800'712	- 113'469'527
Résultat net des obligations d'entreprise en monnaies étrangères	311'012'295	6'386'948
Résultat net des obligations d'Etat Pays émergents	0	- 158'594'566

Résultat net des hypothèques Suisse	3'857'158	3'517'772
Résultat net des actions Suisse	248'464'171	269'764'830
Résultat net des actions Pays industrialisés autres que la Suisse	911'995'158	1'692'516'294
Résultat net des actions Pays émergents	314'490'728	- 139'642'405
Résultat net des matières premières	68'836'203	- 228'603'687
Résultat net des placements immobiliers directs Suisse	180'582'842	145'829'044
Frais de gestion de la fortune	- 66'721'646	- 77'272'950

**Résultat net des placements** **2'615'715'903** **1'198'710'735**

<b>Constitution de provisions non techniques</b>	<b>- 3'919'634</b>	<b>- 1'887'729</b>
<b>Autres frais</b>	<b>- 1'995'652</b>	<b>- 1'405'510</b>
<b>Autres produits</b>	<b>2'297'424</b>	<b>1'209'466</b>
Administration générale	- 20'284'539	- 20'416'698
Marketing et publicité	- 320'683	- 68'493
Courtages	0	0
Organe de révision	- 267'255	- 265'590
Expert en matière de prévoyance professionnelle	- 295'318	- 191'842
Autorités de surveillance	- 253'374	- 128'688
<b>Frais d'administration</b>	<b>- 21'421'169</b>	<b>- 21'071'312</b>

**Excédent des charges (-) / excédent des produits (+) avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeur** **733'479'958** **- 324'797'059**

**Constitution (-) / dissolution (+) de la réserve de fluctuation de valeur** **- 734'079'111** **315'340'850**

**Excédent des charges (-) / excédent des produits (+) des caisses de prévoyance** **- 599'148** **- 9'456'208**

**Excédent des charges (-) / excédent des produits (+) de la réassurance** **0** **0**

## Bilan

### BILAN CONSOLIDÉ 2013 comparée à l'année précédente, en CHF

	31.12.2012	31.12.2013
<b>Actif</b>		
Liquidités	100'148'851	95'496'710
Créances	105'306'944	112'957'535
Marché monétaire	692'743'091	921'274'624
Obligations Confédération	3'354'835'440	3'311'852'153
Obligations en CHF autres que Confédération	5'633'519'980	4'896'565'712
Obligations d'Etat Pays industrialisés autres que la Suisse	4'158'950'900	3'630'404'753
Obligations d'entreprise en monnaies étrangères	5'100'936'238	5'532'395'653
Obligations d'Etat Pays émergents	0	1'469'941'708
Hypothèques Suisse	181'914'564	177'593'503
Actions Suisse	1'184'537'954	1'228'404'017
Actions Pays industrialisés autres que la Suisse	7'009'875'234	7'238'977'923
Actions Pays émergents	3'320'160'067	3'134'254'827
Matières premières	1'754'193'221	1'788'097'956
Placements immobiliers directs Suisse	2'448'228'962	2'456'429'696
<b>Placements</b>	<b>35'045'351'447</b>	<b>35'994'646'770</b>
<b>Capital d'exploitation</b>	<b>19'629'401</b>	<b>17'450'907</b>
<b>Compte de régularisation actif</b>	<b>4'221'086</b>	<b>2'254'526</b>
<b>Total Actif</b>	<b>35'069'201'935</b>	<b>36'014'352'203</b>

<b>Passif</b>		
Prestations de libre passage et rentes	88'142'007	86'313'003
Autres dettes	5'720'541	6'586'889
Dettes de l'entreprise	19'629'401	17'450'907
<b>Engagements</b>	<b>113'491'949</b>	<b>110'350'800</b>
<b>Compte de régularisation passif</b>	<b>930'712</b>	<b>938'869</b>
<b>Réserve de cotisations de l'employeur</b>	<b>16'558'794</b>	<b>19'972'254</b>
<b>Provisions non techniques</b>	<b>26'252'846</b>	<b>28'140'575</b>
Capital de prévoyance assurés	12'596'432'921	13'392'097'320
Capital de prévoyance bénéficiaires de rentes	19'093'246'293	18'733'185'931
Provisions techniques	1'487'904'642	2'320'079'731
<b>Capital de prévoyance et provisions techniques</b>	<b>33'177'583'856</b>	<b>34'445'362'981</b>
<b>Réserve de fluctuation de valeur</b>	<b>1'734'982'931</b>	<b>1'419'642'081</b>
<b>Fonds libres / Découvert des caisses de prévoyance</b>	<b>- 599'148</b>	<b>- 10'055'356</b>
Situation en début de période	0	- 599'148
Excédent des charges (-) / excédent des produits (+)	- 599'148	- 9'456'208
Situation en fin de période	- 599'148	- 10'055'356
<b>Fonds libres / Découvert de la réassurance</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Passif</b>	<b>35'069'201'935</b>	<b>36'014'352'203</b>

# Moments de bonheur et joie de vivre

«Mit dir wott i aut u fett u glücklech wärde» (C'est à tes côtés que je veux vieillir et être heureux) chantent les Züri West dans le titre «Echo». Et c'est vrai, les relations aux autres et l'amitié rendent heureux, y compris à un âge avancé. D'après Mark Riklin, nous pouvons apprendre tout au long de notre vie à identifier les petits bonheurs.

Ce journaliste indépendant, qui enseigne à la HES de Saint-Gall, a fondé en 2003 le bureau pour la déclaration des moments de bonheur. A l'occasion d'actions diverses, Mark Riklin collectionne avec soin les choses positives de la vie et les publie après les avoir rendues anonymes. Au cours d'un voyage en train, il a par exemple demandé aux voyageurs de lui raconter leurs moments de bonheur et il les a ensuite fait lire au micro par le conducteur du train. Il se considère comme un «donneur d'impulsion»: «les histoires qui nous sont extérieures nous renvoient à la nôtre. Cet effet de miroir permet aux gens de se souvenir de leur propre bonheur».

## Qu'est-ce que le bonheur?

Aucune autre question existentielle n'a été autant débattue au sein de l'humanité. Les philosophes de l'Antiquité ont été les premiers à s'interroger sur le bonheur. Aujourd'hui, les psychologues, les sociologues et les économistes se penchent aussi sur la question. Dès lors, plusieurs milliers d'études

ont été publiées sur le sujet. Elles ont en commun de toutes définir le bonheur comme un intense sentiment positif. La recherche a analysé les facteurs de bonheur les plus divers. Pour donner quelques exemples: un revenu plus élevé rend aussi plus heureux mais seulement jusqu'à une certaine limite. Un mode de vie respectueux des ressources naturelles rend heureux, alors que la pollution de l'air rend malheureux. Des températures douces en hiver augmentent le bonheur, sauf chez les adeptes des sports d'hiver. Les exemples suivants valent pour la Suisse: les propriétaires sont plus heureux que les locataires, les gens qui habitent à la campagne sont plus heureux que ceux qui habitent en ville, les personnes disposant d'une bonne formation sont plus heureuses que celles qui sont moins bien formées. Les chercheurs travaillant sur le bonheur s'accordent pour dire que ce dernier dépend des facteurs les plus divers et qu'il n'a pas la même signification pour tout le monde. Et ils sont aussi unanimes sur le fait que le bonheur ne s'achète pas. Bien que nous ayons souvent du mal à l'admettre, les choses matérielles ne rendent pas heureux, ou seulement à brève échéance.

## Apprendre à forger le bonheur ensemble

Il nous est cependant possible de donner un coup de pouce au bonheur, et gratuitement en plus. Il est en effet prouvé qu'une vie de couple épanouie, l'engagement social et l'amitié augmentent la joie de vivre. Il est plus facile de forger du bonheur ensemble.

La recherche sur le cerveau nous apprend que la génétique détermine notre faculté à être heureux à concurrence de 50% au plus et que les influences extérieures ne comptent que pour 10%. Les 40% restant sont en rapport avec notre façon de voir les choses. Nous avons donc toutes les raisons d'espérer puisque nous pouvons influencer notre bonheur. Mais pour y parvenir, il nous faut d'abord le ressentir. Pour Mark Riklin, «il ne suffit pas d'être heureux, encore faut-il en avoir conscience». Il distingue les petits bonheurs du grand et, pour ce qui est des premiers, estime que «nous pouvons apprendre à goûter ces moments de bonheur et à les apprécier en tant que tels de manière pleinement consciente». Depuis quelques années, les écoles se sont emparées de ce thème. L'idée est venue d'Allemagne et a été également lancée en Suisse sous la forme d'un projet pilote consistant à enseigner le bonheur comme matière scolaire. Les élèves se servent des expériences qu'ils vivent au sein de leur classe pour apprendre à penser de manière positive et renforcer les sentiments valorisants. La compétence à vivre, la joie de vivre et le développement de la personnalité sont encouragés. Plusieurs études sur le bonheur menées dans les établissements scolaires allemands où le bonheur

**Conseil de lecture: «Glück im Alter» d'Andreas Kumpf**

«Trouver le bonheur à un âge avancé et profiter de la vie». A la recherche de ce qui fait l'essence du bonheur pendant la vieillesse, le psychologue Andreas Kumpf a rendu visite à 21 personnes âgées de 65 à 95 ans. Il leur a demandé ce qui les rendait heureuses et raconte leurs émouvantes histoires. Edition Anton Pustet, env. 35 francs (uniquement en allemand).

est enseigné comme matière le montrent, le ressenti subjectif des élèves en matière de bonheur a véritablement augmenté.

## Le bonheur vient avec l'âge

Nous ne sommes pas en mesure de vous prédire si votre bonheur vous suivra dans la vieillesse, mais grande est la probabilité que ce soit le cas. En effet, une étude de l'Office fédéral de la statistique menée en 2010 a établi que les suisses et suissesses de plus de 65 ans sont ceux qui sont les plus satisfaits de leur vie. Seuls les 16-17 ans sont aussi heureux. Les études réalisées dans d'autres pays arrivent aux mêmes conclusions. Au cours de

«Il ne suffit pas d'être heureux, encore faut-il en avoir conscience».

notre vie adulte, le bonheur suit une courbe en forme de U, le point le plus bas se situant autour des 50 ans. Les chercheurs attribuent ce phénomène à la «crise de la quarantaine» et aux charges inhérentes à la vie active. La courbe remonte ensuite en flèche. Et c'est seulement un peu avant 80 ans que la joie de vivre diminue de nouveau, sans doute parce qu'alors l'état de santé de beaucoup de gens se dégrade.

Pourquoi sommes-nous plus heureux quand nous sommes vieux? Le psychologue Andreas Kumpf a reçu dans ce domaine des réponses très variées. Il est allé rendre visite à des personnes âgées qui se disent heureuses et leur a demandé ce qui les rendait donc si heureuses (voir le conseil de lecture). Une explication possible nous est donnée par une autre étude, dont il ressort que le bien-être dépend de ce que nous attendons de et à chaque période de la vie. Les jeunes adultes ont des attentes élevées que, souvent, ils ne réalisent pas. En revanche, les personnes plus âgées ne s'attendent plus à ce que tout aille mieux et renouent donc avec le sentiment d'être plus heureux. De plus, ils font confiance à leurs aptitudes au lieu de se plaindre de leurs limites. Mark Riklin l'a aussi constaté. Les personnes âgées lui envoient souvent des lettres manuscrites. «Elles me racontent de merveilleux moments de bonheur. Elles vivent en effet de manière plus consciente et profitent plus intensément des petits bonheurs, ce qui est une aptitude très importante lorsque l'on vieillit», raconte le collectionneur de bonheurs. D'après les études, Mark Riklin ne devrait pas être particulièrement heureux à son âge. Son exemple illustre donc bien le fait qu'il nous est possible de forger notre bonheur. Il sait reconnaître les moments de bonheur qui se présentent à lui et se les rappelle à lui-même au moins une fois par semaine.

## Au fait, connaissez-vous? Matthias Remund

Directeur de l'Office fédéral du sport OFSPO, vice-président de la Commission de la caisse PUBLICA



## Monsieur Remund, à quoi ressemble votre poste de travail?

Je suis un privilégié car, de mon poste de travail, j'ai une vue dégagée du Säntis jusqu'au Mont-Blanc. Le bureau en lui-même est aménagé de façon simple. Je dispose d'une table de bureau, d'une grande table pour les réunions, d'un paperboard et des outils de travail (électroniques) habituels. Je dois faire face au flux de papiers qui arrivent régulièrement sur mon bureau et je m'emploie à en faire diminuer les tas...

## Quand êtes-vous entré à l'OFSPO et pour quelle raison?

J'y suis depuis bientôt neuf ans et c'est la plus belle tranche de ma vie professionnelle. Pour moi, il n'y a rien de plus passionnant que de travailler à Macolin pour l'Office fédéral du sport. Le travail est varié. Je m'occupe principalement de la politique nationale en matière de sport, des questions touchant à l'exploitation des centres sportifs, des questions de formation et des tâches de direction.

## Comment expliquez-vous ce que vous faites à vos enfants?

Je dis au plus petit que je vais au bureau du sport, quant aux plus grands, ils connaissent déjà Macolin et Tenero du fait de leurs propres activités sportives. Nous avons bien sûr des discussions sur le

sport comme toutes les familles et là, je suis ramené à mon rôle de père qui, bien sûr, n'y comprend rien...

## A quoi remarquez-vous que vous vieillissez?

Au fait que cette année, j'ai participé pour la première fois à la Coupe fribourgeoise de ski de fond dans la catégorie «Messieurs 3», autrement dit, la catégorie des plus vieux. Ou encore au fait qu'un projet que je mets en place ne sera réalisé qu'une fois que je serai à la retraite. Ou autre exemple: nous avons récemment fait l'acquisition d'un appartement pour les vacances et, à cette occasion, j'ai dû indiquer sur la base de mon certificat d'assurance que, financièrement parlant, j'aurais la capacité d'assumer ce bien une fois à la retraite.

## Comment vous préparez-vous pour l'avenir?

J'essaie d'avoir une vie saine, je fais beaucoup de sport, j'entretiens une relation intense et privilégiée avec mon épouse et mes enfants, je suis assuré auprès d'une caisse de pensions dirigée de manière très compétente et je suis toujours ouvert à tout ce qui se présente...

## Monsieur Remund, quel bref plaidoyer pour le sport feriez-vous?

Toute personne qui a une activité physique prend soin de son corps comme de son esprit. Toute personne qui pratique un sport apprend à faire attention aux autres, à être tolérant, à fournir une prestation. Toute personne qui suit les exploits sportifs des athlètes dans un stade ou devant sa télévision partage leurs émotions. Le sport rend heureux.

## Où les bénéficiaires de rentes peuvent-ils obtenir des informations sur les offres sportives qui s'adressent à eux?

Aujourd'hui, les offres destinées aux rentiers et aux rentières sont nombreuses. Le site www.erwachsenen-sport.ch en donne un aperçu. De nombreux prestataires, au nombre desquels figure notamment Pro Senectute, se trouvent sous «Organisations partenaires». Il est recommandé, en outre, de se renseigner auprès de l'office du sport de votre canton ou de votre ville, car il est au fait de l'offre disponible dans votre région.

## Organe paritaire de la Caisse de prévoyance de la Confédération – Election de remplacement

Le 22 janvier 2014, les délégués de la circonscription électorale I (Confédération) ont élu en tant que représentants des employés au sein de l'organe paritaire de la Caisse de prévoyance de la Confédération, **Monique Cossali Sauvain**, responsable de l'Unité Projets et méthode législatifs à l'Office fédéral de la justice, et **Marcel Cornuz**, expert-réviseur auprès du Contrôle fédéral des finances. Il était devenu nécessaire de procéder à cette élection de remplacement, l'Assemblée des délégués de PUBLICA ayant, le 2 mai 2013, élu à la Commission de la caisse, Cipriano Alvarez et Conrad Schranz, tous deux représentants des employés au sein de l'organe paritaire de la Confédération.





## Quand je serai à la retraite...

### Karin Unkrig



Je suis entrée très tôt dans la vie active puisque j'ai dû travailler pour financer mes études, mais je n'aurais jamais imaginé qu'à 49 ans je me préoccuperais déjà de ma retraite. C'est peut-être aussi lié au fait que je fais la navette entre Munich et Winterthur depuis 2011. Alors, on se prend à rêver de temps à autre à ce que serait la vie s'il ne fallait pas faire ses valises pour aller au travail.

Pendant mes études, j'ai appris que le départ à la retraite devait être préparé activement, trois ans à l'avance, en impliquant son partenaire et en tenant compte de son choix de vie personnel. On en

**Karin Unkrig**, qui a étudié la psychologie du travail et le journalisme, travaille dans la communication au sein de la filiale de Winterthur de l'Office fédéral des routes (OFROU) depuis 2007. Pendant ses loisirs, elle s'adonne à l'écriture et à la culture et se passionne pour les chaussures italiennes et le chocolat noir. Cette ancienne conseillère cantonale continue de s'investir au sein du courant «socio-libéral».

parle encore et toujours et puis soudain, tout s'accélère brusquement et c'est déjà le dernier jour de travail. Alors qu'autrefois il s'agissait plutôt de surmonter le choc provoqué par la retraite, aujourd'hui ce sont d'autres sujets qui occupent le premier plan: la capacité à poser des limites face aux sollicitations extérieures (parents nécessitant des soins, prise en charge des petits-enfants) et la situation financière. Il faut s'estimer chanceux d'arriver à garder une vue d'ensemble des décisions à prendre et d'atteindre le jour J en bonne forme physique et psychologique. C'est ce que je nous souhaite à tous. Une économie qui proposerait une plus large variété de formules flexibles pour «sortir de la vie professionnelle» (pré retraite progressive, temps libre destiné à se préparer, passage au rôle de mentor) et offrirait à notre société un brassage un peu plus grand dans la vie quotidienne, y compris entre les différentes générations, viendrait combler cette espérance.

Je suis mariée à un ingénieur allemand avec qui j'ai convolé en secondes noces. Ma vie est scindée en deux: quatre jours à Winterthur, trois à Munich. Un job intéressant, un niveau de rémunération plus élevé et une bonne prévoyance vieillesse font que je renonce pour l'instant à un emploi dans «Le grand canton».

Arno a quatre ans de moins que moi. Il quittera donc après moi la vie salariée. Néanmoins, il nous arrive parfois de rêver à notre retraite commune, donc du temps où nous ne serons plus séparés. J'irai souvent au cinéma pendant la journée (s'il y a encore des salles de cinéma), me consacrerai encore plus au journalisme culturel et, deux fois par semaine, j'irai promener un chien du refuge pour animaux, ou le contraire.

i

## PUBLICA à votre écoute pour vous conseiller

Pour toute question relative à vos rapports de prévoyance, veuillez vous adresser directement à votre conseiller ou à votre conseillère à la clientèle chez PUBLICA. Vous trouverez son adresse électronique et son numéro de téléphone tout en bas de votre certificat personnel ou sur [www.publica.ch](http://www.publica.ch), à la rubrique «Votre prévoyance».

### HEURES D'OUVERTURE

#### Du lundi au jeudi:

de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le vendredi:

de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

## Informations éditeur

### Editeur

Caisse fédérale de pensions PUBLICA

### Rédaction

Ursina Barandun

Caisse fédérale de pensions PUBLICA

[ursina.barandun@publica.ch](mailto:ursina.barandun@publica.ch)

### Texte et conception

Caisse fédérale de pensions PUBLICA

Klarkom AG, Berne

### Création de la mise en page

phorbis communications AG, Bâle

### Mise en page du numéro

VISCOM Kommunikation und Design AG, Berne

### Crédit photographique

Gettyimages, Shutterstock

### Traduction

Florence Rivière (français)

Silena Bertolino (italien)

Caisse fédérale de pensions PUBLICA

### Impression

Swissprinters AG, Zofingen

### Tirage

75 500 ex. d / 22 500 ex. f / 5 300 ex. i

ISSN 2296-6617

Berne, avril 2014

## Contact

Caisse fédérale de pensions PUBLICA

Eigerstrasse 57

Case postale

3000 Berne 23

Tél. 031 378 81 81

Fax 031 378 81 13

[info.publica@publica.ch](mailto:info.publica@publica.ch)

[www.publica.ch](http://www.publica.ch)

